



EN BREF :

- Chenilles défoliatrices : populations variables de fausse-teigne des crucifères et de piéride du chou. Premières observations de chenilles de la fausse-arpenteuse du chou.
- Cécidomyie du chou-fleur : captures d'adultes à la hausse dans des pièges.
- Autres insectes : mouches du chou, altises et thrips.
- Pourriture à sclérotés : rapportée dans des champs de choux au stade pommaison.
- Brûlure de la pointe : premières observations dans le chou-fleur.
- Grêle : rapportée dans des secteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

CHENILLES DÉFOLIATRICES

Fausse-teigne des crucifères et piéride du chou

Les populations de chenilles défoliatrices de fausse-teigne des crucifères et de piéride du chou sont en nombres variables. Des traitements sont en cours ou prévus dans les prochains jours, là où les populations le justifient.

Fausse-arpenteuse du chou

Des chenilles de la fausse-arpenteuse du chou sont maintenant observées. Elles ont fait leur apparition dans quelques champs de crucifères dans les régions de Lanaudière et des Basses-Laurentides. Elles sont rapportées en faible quantité pour le moment. Il faut donc dès maintenant porter une attention particulière à la détection de leur présence.

Vous les reconnaîtrez entre autres par leur démarche caractéristique en forme d'arc lorsqu'elles se déplacent. Les chenilles naissent 3 à 4 jours après la ponte. Elles présentent 3 paires de lignes blanches ondulées sur le dos et 1 ligne latérale jaune pâle ou blanche. La chenille, lors de son premier stade larvaire, a la tête et une partie du thorax noires, mais elle adopte ensuite une couleur verte pour le reste de son développement. Les chenilles atteignent de 35 à 40 mm de longueur à maturité. La chenille de la fausse-arpenteuse du chou est gourmande : elle peut dévorer jusqu'à 65 cm² de tissus foliaires durant sa croissance dans les cultures de crucifères. Elle peut également endommager les pommes de chou, de chou-fleur et les inflorescences de brocoli. Les excréments qu'elle laisse sur son passage dans les têtes de chou-fleur et de brocoli sont aussi une source de déclassement.



Chenille de fausse-arpenteuse du chou

Stratégie d'intervention pour les chenilles défoliatrices

Inspectez bien les plants afin de déceler la présence des chenilles défoliatrices.

Le nombre de plants examinés pour déterminer les seuils d'intervention varie, mais en Ontario, par exemple, on suggère l'inspection de 25 plants par champ (5 sites de 5 plants/site répartis dans le champ). Les seuils d'intervention varient de 5 à 30 % de plants porteurs de chenilles défoliatrices toutes confondues (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou) selon la culture et le stade de développement des plants. Plusieurs insecticides sont homologués afin de réprimer les chenilles défoliatrices. Consultez votre conseiller horticole dans le choix d'un seuil d'intervention et le choix d'un insecticide approprié.

CÉCIDOMYIE DU CHOU-FLEUR

La dernière semaine a été fructueuse en captures d'adultes de cécidomyie du chou-fleur. En effet, pour des champs situés dans les régions de la Montérégie-Ouest, de Laval et des Basses-Laurentides, les captures ont subi des hausses appréciables et de nouveaux champs ont fait l'objet de captures dans certaines de ces régions. On attend la confirmation de d'autres captures dans d'autres champs pour d'autres régions. Nous rappelons que les captures reflètent l'état de situation particulier de chacun des champs où les pièges sont installés, puisque ce ravageur n'est pas présent de façon uniforme en ce moment au Québec.

Des dommages sont visibles plus fréquemment cette semaine dans les champs où la cécidomyie du chou-fleur n'a pas été contrôlée plus tôt en saison.

Des traitements sont en cours dans les champs de crucifères à risque afin de réprimer cet insecte particulièrement redouté.

AUTRES INSECTES

La ponte de la mouche du chou est faible. Peu de traitements sont en cours.



Les populations d'altises sont rapportées de faibles à modérées à plusieurs endroits. Des traitements sont nécessaires dans certains champs.

Les populations de thrips sont basses en ce moment, mais il faut inspecter avec minutie les plants de chou en croissance, puisque les conditions chaudes et sèches sont favorables à l'augmentation des thrips dans les champs.

POURRITURE À SCLÉROTES (SCLÉROTINIOSE)

La pourriture à sclérotés (sclérotiniose) est observée en faible quantité dans quelques champs de chou au stade pommaison dans la région des Basses-Laurentides.

Description

La maladie est causée par un champignon du sol, *Sclerotinia sclerotiorum*, qui affecte le feuillage et les pommes des crucifères. Le chou et le chou de Bruxelles sont les cultures de crucifères les plus souvent atteintes.

Sur le chou, la pourriture à sclérotés débute par l'apparition de zones aqueuses sur les feuilles du bas et elle peut également se retrouver sur la pomme en début d'infection. La maladie provoque le flétrissement des feuilles affectées et progresse vers les autres parties du plant. Les parties atteintes se détériorent et sont envahies par un duvet (mycélium) blanc et cotonneux. Les sclérotés, de petites masses blanchâtres devenant ensuite noirâtres, se retrouvent dans la masse de mycélium. Lors du transport et de l'entreposage, les plants sains peuvent être infectés par les pommes de chou, les racines de navet ou bien de rutabaga déjà infectées par la pourriture à sclérotés.

Stratégie d'intervention

La pourriture à sclérotés étant causée par un champignon du sol, les méthodes préventives suivantes contribueront à diminuer l'incidence de cette maladie.

- Cultiver les crucifères dans des sols bien drainés.
- Effectuer des rotations d'au moins 3 ans avec des cultures non sensibles telles que les céréales, le maïs, les betteraves ou l'épinard.
- Détruire les mauvaises herbes, puisque plusieurs espèces d'entre elles entretiennent la maladie.
- Favoriser une bonne circulation d'air dans les plantations.
- Éviter les blessures lors des travaux au champ ou lors de la récolte, puisqu'elles sont des portes d'entrée à la maladie.
- Détruire rapidement les débris de cultures infectés et enfouissez ces résidus afin de permettre une destruction optimale des sclérotés.
- Entreposer les crucifères dans des contenants propres et refroidissez rapidement les récoltes.
- Nettoyer et désinfecter les bennes, les installations et les structures d'entreposage.

En ce qui concerne les pesticides, le biofongicide SERENADE MAX (*Bacillus subtilis*) est homologué depuis l'année dernière comme produit préventif pour la suppression de *Sclerotinia sclerotiorum* dans les cultures de brocoli, de chou de Bruxelles, de chou, de chou-fleur, de chou cavalier, de feuilles de chou vert, de chou vert, de chou-rave, de mizuna, de feuilles de moutarde, de moutarde épinard et de feuilles de colza. Tous les détails pour son utilisation sont disponibles sur l'étiquette du produit à l'adresse suivante :

http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=12131



Vous retrouverez, à l'adresse suivante, des photos montrant les dégâts occasionnés par cette maladie sur des pommes de chou :

<http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/banqueimages/html/WebMaladie/Chou/chouPS.htm>

BRÛLURE DE LA POINTE

Des premiers dégâts de brûlure de la pointe sont signalés en Montérégie-Ouest sur le chou-fleur. Ce problème est observé plus fréquemment lorsque des périodes de temps sec sont suivies de pluies abondantes. Les fortes poussées de croissance sont propices à ce problème de dessèchement de la pointe des jeunes feuilles qui s'affaisse suite à un manque de calcium. Les cultures de choux (chou vert, chou rouge, chou de Savoie), de chou-fleur, de chou de Bruxelles et de chou chinois sont particulièrement vulnérables à ce désordre physiologique, qui se manifeste lorsque les conditions idéales de climat et de régie sont présentes pour provoquer ce problème.



Brûlure de la pointe sur plant de chou-fleur

Voici quelques points de régie préventifs dans le but de limiter les dommages résultant de ce désordre physiologique :

- Choisir, dans la mesure du possible, des cultivars ayant démontré une bonne tolérance à ce problème.
- Éviter les pratiques culturales qui favorisent les fortes poussées de croissance. Pour ce faire, maintenir un apport d'eau régulier, éviter les fertilisations azotées excessives et effectuer les plantations selon un espacement suffisamment rapproché.
- Les applications de calcium en prévention sur le feuillage ont été rapportées comme réduisant le degré de sévérité de ce désordre lorsque les conditions y sont favorables. Cependant, cette pratique ne peut à elle seule prévenir l'apparition de ce désordre physiologique. De plus, l'application de calcium foliaire sur les feuilles externes des pommes de chou formées ne peut atteindre les tissus en croissance à l'intérieur des pommes.



GRÊLE

Des secteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont subi, à leur tour, les humeurs de Dame Nature. Des champs de crucifères ont été endommagés par la grêle. Des traitements préventifs de fongicides ont été recommandés.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères
Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ
867, boulevard de l'Ange-Gardien – C.P. 3396, L'Assomption (Québec) J5W 4M9
Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812
Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome, Cindy Ouellet et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 10 – crucifères – 10 juillet 2008

